

**MINISTRE DE LA PRODUCTION
ANIMALE ET DES RESSOURCES
HALIEUTIQUES**

**DIRECTION DES SERVICES
VETERINAIRES**



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union – discipline – travail

**CAPACITE DE COMMUNICATION DES SERVICES
VETERINAIRES DE CÔTE D'IVOIRE**

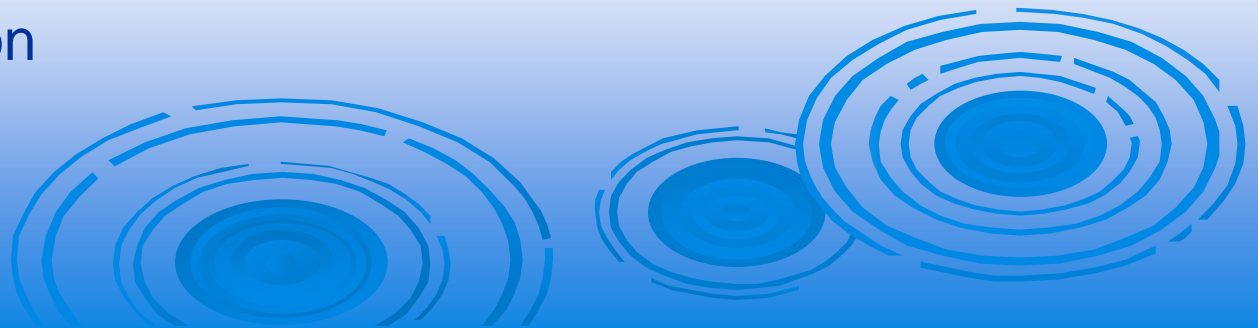
Octobre 2010

PLAN

- Introduction

- I. Présentation de la DSV
- II. Organisation et gestion en matière de communication
- III. Missions du SECOPREP et du DFC
- IV. Moyens d'information et de communication
- V. Actions de communication
- VI. Contraintes
- VII. Perspectives

Conclusion



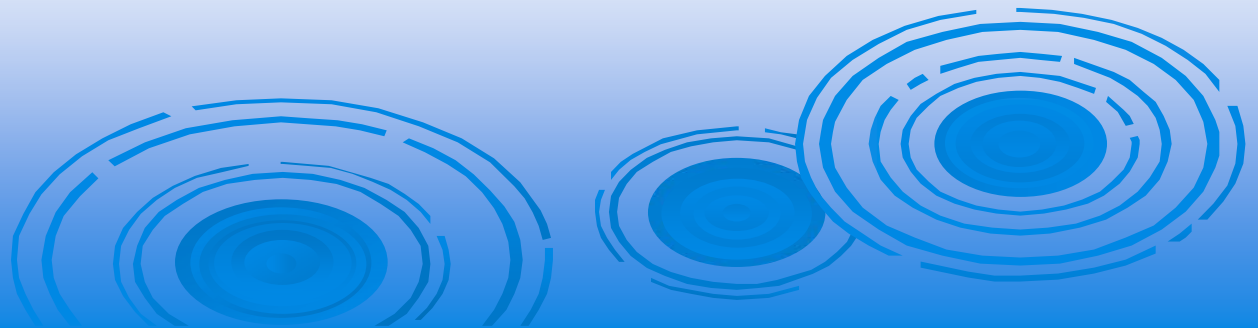
Introduction

- En Côte d'Ivoire, les services vétérinaires (SV) qui assurent les missions de santé animale et de santé publique semblent mal connus des populations cibles;
- La communication devient alors pour nous un outil indispensable pour la promotion des SV et de leurs activités.

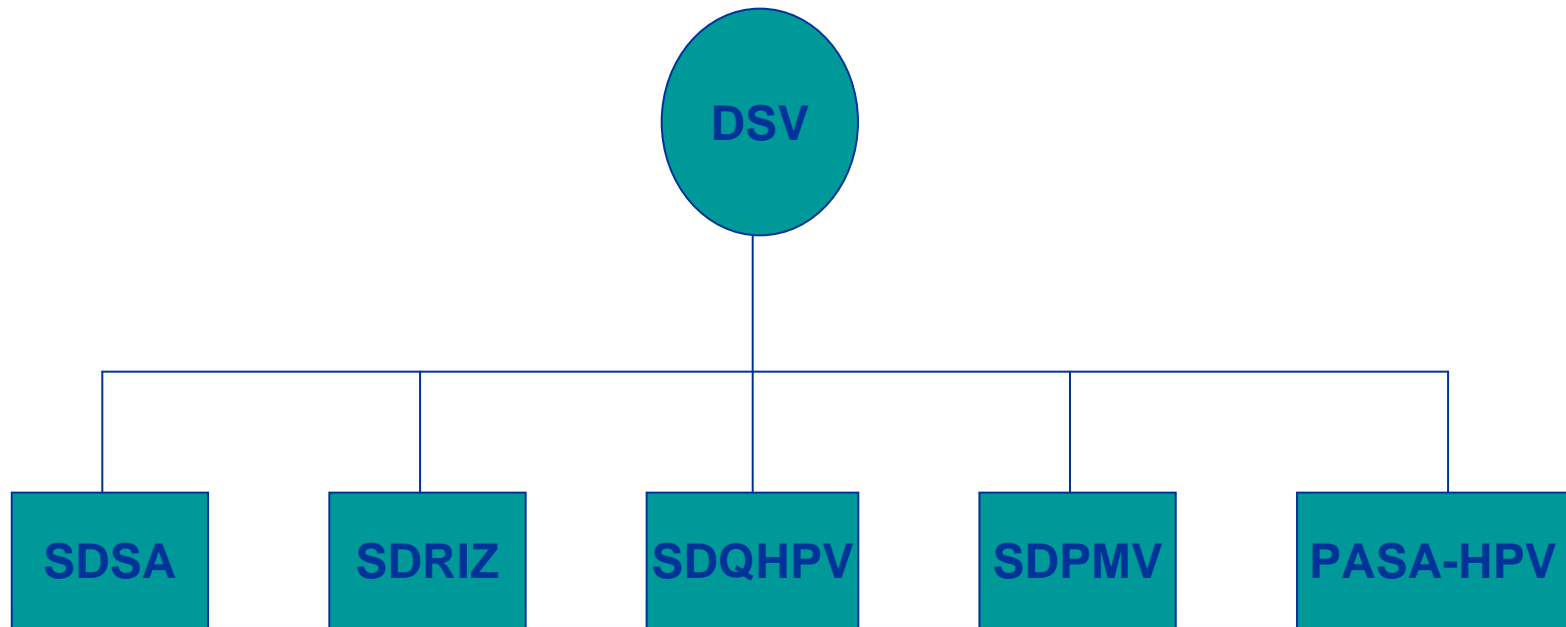


I. Présentation de la DSV

- Conformément au décret N° 2007-471/ du 15 mai 2007, le MIPARH compte 10 Directions centrales dont la Direction des Services Vétérinaires (DSV);
- Conformément à l'Arrêté N° 065/MIPARH/ du 31 oct 2006, les activités de la DSV se résume à la coordination de l'ensemble des activités publiques et privées tendant à l'amélioration de la santé animale, du bien être des animaux, de l'hygiène alimentaire, de la qualité et de la sécurité sanitaire des denrées animales et d'origine animale.



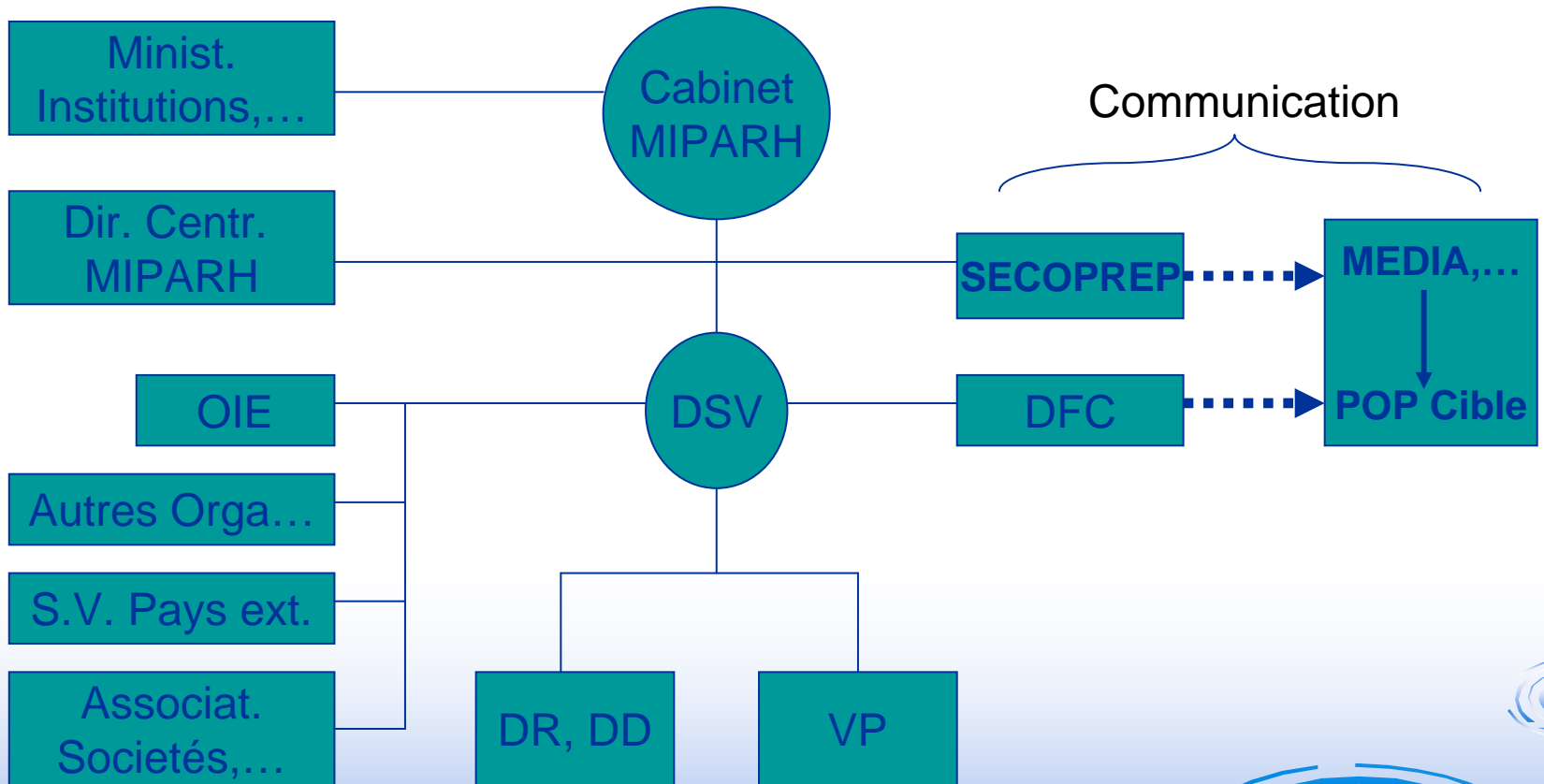
I. Présentation de la DSV



- Sous-Direction de la Santé Animale (**SDSA**);
- Sous-Direction de la Qualité et de l'Hygiène Publique Vétérinaire (**SDQHPV**);
- Sous-Direction de la Réglementation et de l'Information Zoo sanitaire (**SDRIZ**);
- Sous-Direction de la Pharmacie et des Médicaments Vétérinaires (**SDPMV**) ;
- Projet d'Amélioration de la Santé Animale et de l'Hygiène Publique Vétérinaire (**PASA-HPV**);
- Département de la Formation et de la Communication (**DFC**).

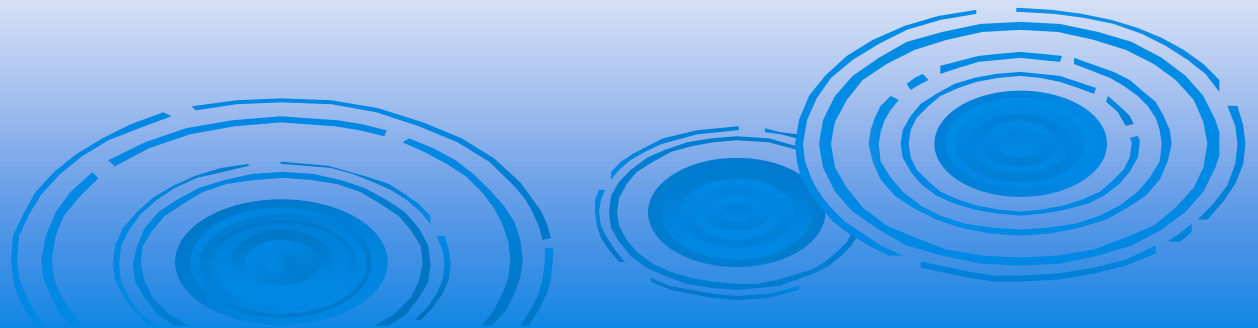
I. Présentation de la DSV

➤ Relations fonctionnelles:



II. Organisation et Gestion

- La DSV compte un département en charge de la communication (DFC) non opérationnel;
- Le volet communication est géré par le Service de Communication, de la Promotion et des Relations Publiques (SECOPREP);
- Le SECOPREP compte un bureau de la communication et des relations publiques et un bureau de la promotion;
- Le bureau de la communication est géré par 1 spécialiste de communication formé aux questions zoosanitaires;



II. Organisation et Gestion

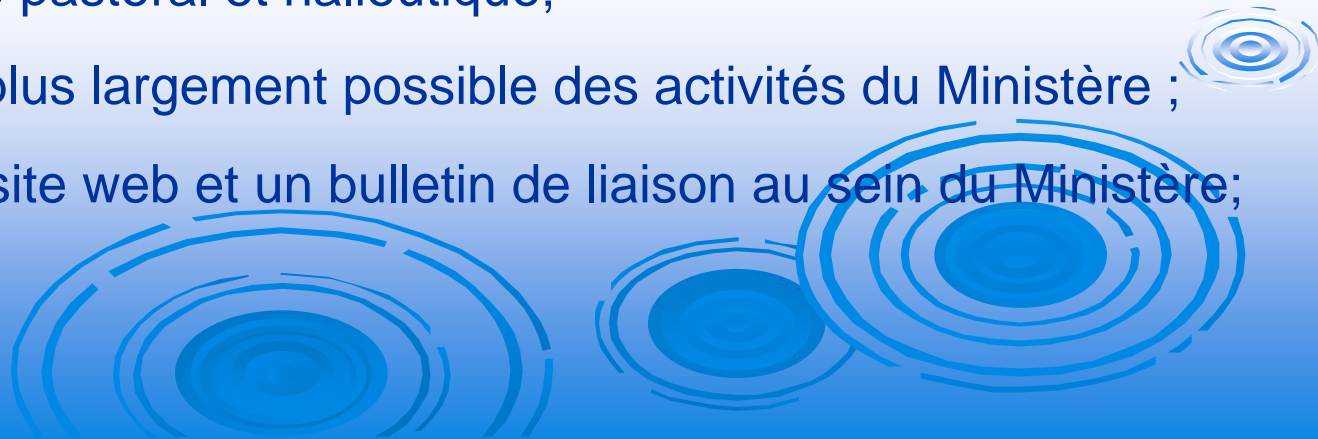
- Les décisions concernant les sujets à communiquer sont prises, mises en forme par la DSV et validées par le MIPARH;
- Les plans media sont proposés par le SECOPREP et validés par la DSV;
- En cas de problème majeur, le MIPARH fait appel à des experts extérieurs en communication (exemple de la lutte menée contre la Grippe Aviaire en 2006).



III. Missions du SECOPREP et du DFC

➤ SECOPREP (bureau de la Communication et des relations publiques):

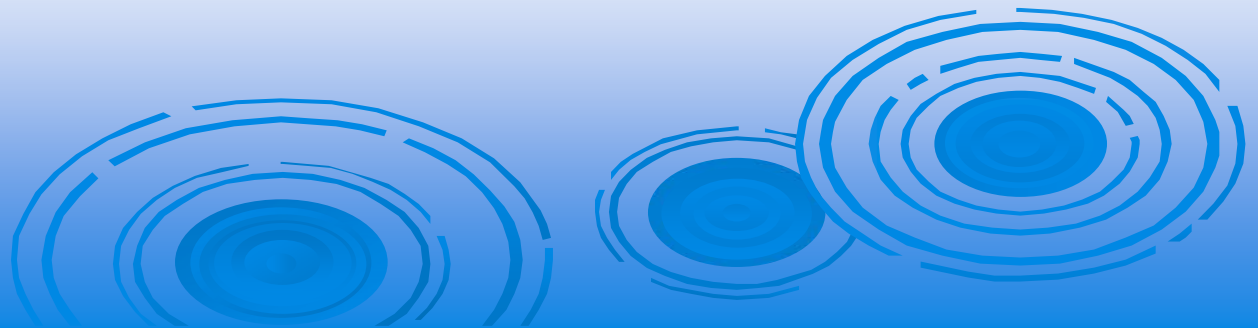
- Assurer la gestion des relations du MIPARH avec la presse nationale et internationale ;
- Préparer et organiser les manifestations rendant compte des activités du ministère ;
- Traiter et diffuser le plus largement possible les thèmes d'actualité se rapportant au monde pastoral et halieutique;
- Rendre compte le plus largement possible des activités du Ministère ;
- Créer et animer le site web et un bulletin de liaison au sein du Ministère;



III. Missions du SECOPREP et du DFC

➤ SECOPREP (Bureau de la Promotion):

- Promouvoir l'élevage, la pisciculture et la pêche en Côte d'Ivoire;
- Participer à toutes les manifestations de promotion de l'élevage, de la pisciculture et de la pêche ;
- Promouvoir la prospection, le marketing et les relations publiques en vue de la recherche de marchés et contrats, en liaison avec les structures concernées.



III. Missions du SECOPREP et du DFC

- Département de Formation et de Communication (DFC) de la DSV (se chargera) de:
 - organiser la couverture médiatique des activités de la DSV;
 - assurer la mise en forme des sujets à communiquer et proposer un plan media;
 - assurer la circulation de l'information en situation de crise;
 - créer et animer le site web de la DSV;
 - proposer des activités pour la promotion de la DSV;



III. Missions du SECOPREP et du DFC

➤ DFC (se chargera) de:

- proposer les outils d'information et de sensibilisation des populations cibles (grand public, professionnels, éleveurs, etc.) sur des questions de santé publique et animale;
- assurer la diffusion de l'information concernant les réglementations sanitaires nationales et internationales;
- organiser la formation continue des agents.



IV. Moyens d'information et de communication

➤ Réception d'information:

- Courriers électroniques;
- Conférences de presse;
- Communiqués de presse;
- Presse nationale et internationale;
- Télévision et radio nationales;
- Réunions, conférences, séminaires;
- Rapports techniques et/ou scientifiques;
- Internet (site de l'OIE, etc.);
- Publications (OIE, etc.);
- Lettres d'information périodiques;
- Visites sur le terrain.

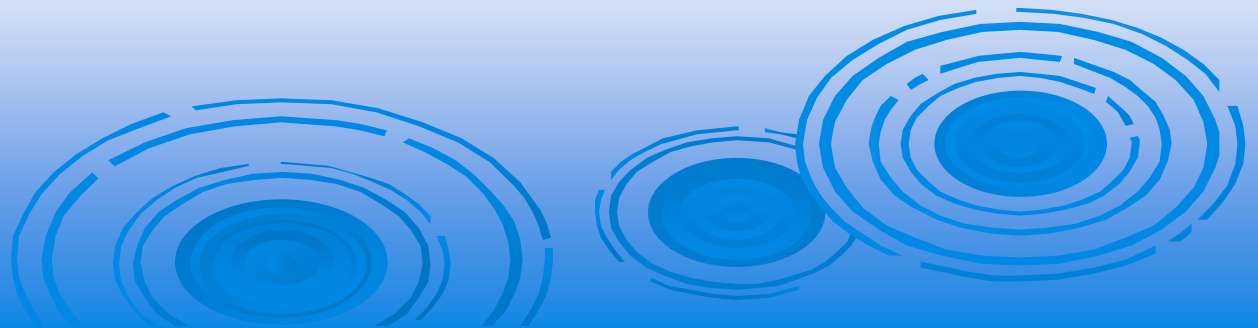
➤ Diffusion d'information:

- Courriers électroniques;
- Conférences de presse;
- Communiqués de presse;
- Presse nationale et internationale;
- Télévision et radio nationales;
- Réunions, conférences, séminaires;
- Rapports techniques et/ou scientifiques;
- Logiciel WAHIS (OIE);
- Visites sur le terrain;
- Affiches, prospectus, etc.



V. Actions de communication

- Situations de crise (Grippe aviaire);
- Campagnes de vaccination (rage, PPR, PPCB, etc.);
- Situations d'alerte (le lait contaminé à la mélamine, saucisses contaminées par *Listeria monocytogenes*, etc.);
- Situations d'urgence en termes de santé animale/publique (Charbon bactérien, etc.);
- Diffusion des lois et des textes réglementaires.



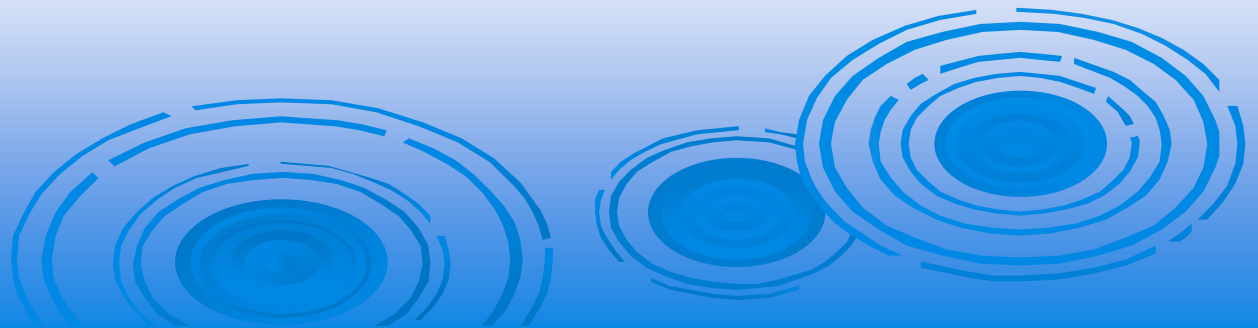
VI. Contraintes

- SECOPREP: activités trop générales (MIPARH);
- DFC pas encore opérationnel;
- Insuffisance de formation (en communication et/ou en questions zoosanitaires);
- Insuffisance de matériels techniques;
- Difficulté de mobilisation des moyens financiers pour les activités de communication;
- Rumeurs.



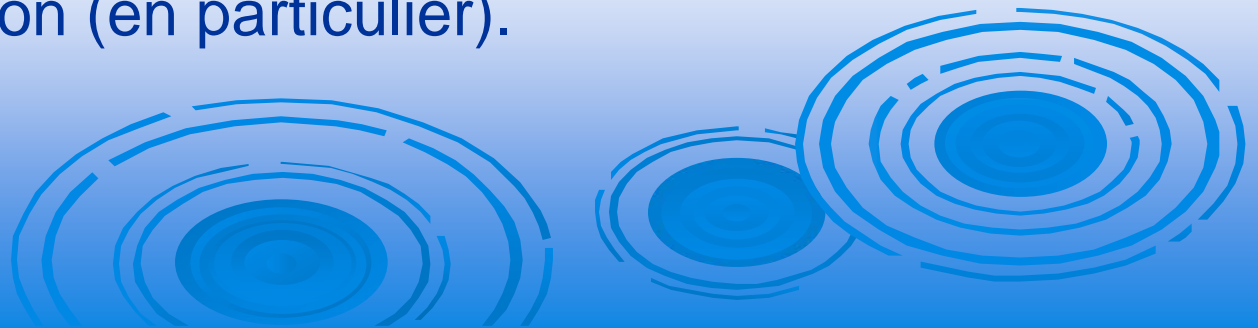
VII. Perspectives

- Former le personnel en charge du DFC;
- Doter le DFC en matériel technique de communication;
- Créer un site Web pour la DSV;
- Faire la promotion institutionnelle de la DSV;
- Améliorer la diffusion des informations concernant les réglementations sanitaires.



CONCLUSION

- DSV à l'image des autres structures de la CI est en reconstruction post crise;
- Certains choix stratégiques s'imposent au Gouvernement;
- Faiblesses demeurent malgré les efforts consentis;
- Ainsi, l'appui des partenaires extérieurs (technique et matériel) s'avère t-il nécessaire pour le bon fonctionnement de la DSV (en général) et pour l'amélioration de sa capacité de communication (en particulier).



Merci de votre

Attention soutenue

